



8° Trophée Pierre BOUTEILLY

## **S.C.U.F. GOLF - 28° COUPE DU BEAUJOLAIS**

LE VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

**SUR LE GOLF DE FORGES LES BAINS**

Rue du Général Leclerc - 91470 – FORGES-LES-BAINS

Tél. : 01.64.91.48.18

(Voir itinéraire d'accès ci-après)

Formule SCRAMBLE par équipe de 2 en Stableford (voir page suivante)

**En plus des prix habituels, nous remettons à la première équipe du classement brut composée à 100% de joueurs cotisants depuis plus de 6 mois (\*)  
le Trophée « Pierre BOUTEILLY »**

(\*) ce trophée étant intemporel, ceux qui l'ont déjà gagné ne pourront plus le briguer.

**Arrivée à partir de 8h 00  
Appel des équipes à 8h 30  
Départ en shot gun à 9h 00**

**ATTENTION : PAIEMENT A L'INSCRIPTION**

**ENVOYER CHÈQUE A L'ORDRE DU « S.C.U.F. GOLF »**

**à : ANIK PLANCHON - 21, Av. de la Croix du Sud - 94550 - Chevilly Larue  
OU PAR VIREMENT (IBAN : FR76 3000 4002 9400 0100 7330 459)**

**Pour les cotisants à jour : 77 euros par personne**

**Pour les non cotisants : 89 euros par personne**

**incluant :**

Green fee,, concours de drive et d'approche, buffets et Beaujolais Georges DUBOEUF sur le parcours, Déjeuner au club house après la compétition, remise des prix au dessert

**INSCRIPTION AVANT LE 10 NOVEMBRE 2018**

**EN PRÉCISANT VOTRE PARTENAIRE, SINON TIRAGE AU SORT**

Communiquer vos nom, prénom, index et n° de licence (pour les non licenciés au SCUF)

**ANIK PLANCHON au 06.03.07.24.31  
21, Ave de la Croix du Sud 94550 CHEVILLY LARUE  
E-mail : asg-ap36@orange.fr**

## LE SCRAMBLE A 2

- Vous êtes par équipe de 2
- Chaque équipier joue un premier coup
- Le « capitaine » choisit la balle de son équipe qu'il juge la meilleure
- De cet emplacement, le joueur qui a la meilleure balle joue son second coup
- Son équipier place ensuite sa balle au même endroit et joue aussi son second coup...
- ... et ainsi de suite jusqu'à ce que le trou soit terminé
- On ne comptabilisera, bien sûr, que les coups des meilleures balles de chaque équipe.

**Le décompte se faisant en « Stableford », relevez votre balle et marquez une croix dès que vous avez tapé un nombre de coups égal au Par + le nombre de coups reçus + 1**

## INFORMATIONS :

Le certificat médical est obligatoire pour les compétitions homologuées, merci de le faire parvenir complété et signé par votre médecin à Anik PLANCHON

**Pour information la cotisation « Loisir » 2018/2019 est à 40 €, nous vous rappelons que vous pouvez toujours l'adresser au Club en écrivant à :**

Anik PLANCHON – 21, Avenue de la Croix du Sud - 94550 – CHEVILLY LARUE  
accompagné d'un chèque à l'ordre du « S.C.U.F. GOLF »  
ou par virement à IBAN SCUFGOLF : FR76 3000 4002 9400 0100 7330 459

**Le tarif des licences fin de saison 2018 : 21 €**

**Tarif des licences 2018/2019 : 70 €**



## POUR ALLER A FORGES LES BAINS

### En venant de PARIS

**Par la Nationale 118 ou l'Autoroute A 10**

Prendre la sortie « **LES ULIS** » (n°14 sur la N118)

Prendre la D 35 direction : **CHARTRES (panneau vert) / Gometz / Limours**

Au 3° rond-point, prendre la D 988 direction **CHARTRES (panneau vert)**

Sur la D 988, **traverser LIMOURS**, direction **CHARTRES**

**A la sortie de LIMOURS** (env. 500 m), prendre à gauche **D838 dir. FORGES**

Après environ 1,5 kilomètre, prendre à gauche vers **FORGES les Bains**

**Le Golf sera sur votre gauche au 1° rond-point**